





DES ACTES PLUTOT QUE DES MOTS

Le 13 avril 2023, l'assemblée des membres de feusuisse m'a élu à l'unanimité président de l'association, je vous remercie de votre confiance. Qu'est-ce qui m'a incité à accepter cette tâche que je ne cherchais pas ?

Lors de la séance de l'administration du 20 février 2023, mon prédécesseur a annoncé avec surprise sa démission avec effet immédiat. Afin de maintenir la capacité d'action de feusuisse, l'administration m'a confié le même jour la direction ad interim de l'association. Les raisons pour lesquelles j'ai spontanément accepté : Plus de 30 ans d'expérience dans la branche m'obligent. De plus, j'apporte une grande expérience dans les questions stratégiques et les thèmes opérationnels.

La situation financière de feusuisse n'a probablement jamais été aussi saine. Et ce, bien que l'association doive se contenter, par rapport à il y a environ 5 ans, d'environ CHF 200 000 de moins par an pour les cotisations des membres et d'environ CHF 150 000 de moins pour les contributions de la Confédération en raison du faible nombre d'apprentis. Faire avancer un large éventail de projets tout en restant financièrement sain est possible parce que l'organisation est légère, que la direction est professionnelle, qu'elle pense en termes de gestion d'entreprise, que l'équipe de Froburg fait un excellent travail et que les moyens sont utilisés efficacement.

Par conséquent, des décisions ont été prises au cours des dernières années, que tout le monde, y compris les personnes extérieures, n'a pas toujours pu ou voulu comprendre. Ces décisions n'ont peut-être pas été populaires, mais elles ont toujours été orientées vers l'objectif et ont ouvert des perspectives pour l'association. Je souhaite donc, en collaboration avec l'administration, profiter de la nouvelle situation de départ pour réfléchir à une réforme de la structure organisationnelle. L'accent doit être mis sur l'efficacité, le professionnalisme et les questions de coûts – avec pour objectif une structure de direction adaptée à feusuisse. Le processus est lancé, les membres seront impliqués dans le processus de réforme en temps voulu.

Je vois comme objectif un comité de gestion composé de trois membres (artisans, fournisseurs, constructeurs de cheminées). Outre les tâches stratégiques et les obligations statutaires de surveillance, la tâche présidentielle pourrait inclure, dans la culture d'un "délégué de l'administration", une collaboration étroite et régulière avec la direction. Cette structure allégée et plus adaptée à notre petite association présente des avantages. Une efficacité et une efficacité accrues, des coûts réduits et, en même temps, une composition paritaire des groupes d'intérêts des membres. Je me réjouis des défis à venir, j'ai beaucoup apprécié les nombreuses réactions positives à mon élection.

Erich Hänni, président

04 ASSOCIATION

- 04 Infos de l'administration
- 05 Loi révisée sur la protection des données
- 06 De l'archive
- 09 Assemblée des membres et journées techniques
- 14 Entretien avec Erich Hänni
- 16 Entretien avec Philippe Noth

28 SAVOIR PROFESSIONNEL

- 28 Questions sur la sécurité incendie

Photo de couverture: assemblée des membres et journées techniques bien fréquentés au CAMPUS de Sursee.

Photo: effektvoll.photography/
www.fotostudiobrugg.ch

Bienvenue chez feusuisse

«Le rire et le sourire sont des portes par lesquelles beaucoup de bien peut se glisser dans l'être humain».

Christian Morgenstern



Depuis le 2 mai 2023, Gaby Herrmann de Winznau fait partie de l'équipe de feusuisse. A 60%, elle est responsable de l'administration et de la réception, ainsi que du suivi du magazine. Elle est également le premier point de contact pour les apprentis, les membres, les invités et les visiteurs à Froburg.

Motivée, engagée et le sourire aux lèvres, Gaby Herrmann se réjouit de ses nombreuses activités variées et des nombreux contacts qu'elle aura.

Membres feusuisse

Entrée au 1er janvier 2023

Mosoni-Vuissoz Magie du Feu SA

André Mosoni
Z.I. Le Chablé, Rue du Moulin 19
3977 Granges (VS)

Entrée au 1er avril 2023

Artisan du Feu

Loïc Jeannerat
Chemin des semailles 6
Case postale 216
2350 Saignelégier

Sambigiolo Style SA

HuguesAlain Sambigiolo
Zone Artisanale CourtesParties A 7
Rte de Neuchâtel 7A
1588 Cudrefin

Entrée par le 1er mai 2023

ST Ofen GmbH

Stefan Aeschbach
Entlebacherstrasse 82
6110 Wolhusen

Infos de l'administration – réunion du 20 février 2023

L'administration feusuisse a pris connaissance, délibéré ou approuvé les affaires suivantes lors de sa réunion du 20 février 2023 :

Règlement des cotisations

Le règlement des cotisations "Modèle de table ronde" a été discuté et il a été décidé de le soumettre au vote dans le cadre d'une assemblée extraordinaire des membres, le 20 mars 2023.

Assemblée des membres du 13 avril 2023

La préparation de l'assemblée générale du 13 avril 2023 comprenait :

- Proposition d'approbation du rapport annuel 2022, des comptes annuels 2022 (y compris le rapport de l'organe de révision).
- Proposition d'approbation du budget 2023
- Préparation des affaires électorales

Journées techniques du 13 et 14 avril 2023:

Recevoir des informations sur l'état des inscriptions et sur l'organisation de la journée technique (avec exposition/présentation de produits) des 13 et 14 avril 2023 au Campus Sursee.

Energie-bois Suisse:

Décidé à l'unanimité de quitter l'association responsable d'Energie-bois Suisse au 31 décembre 2023.

Pris connaissance de l'état du projet:

- Faktenfeuer / Facteur feu
 - Mailings à la base
- www.lerneofenbauer.ch
 - Livre pour enfants / Présence en 2023 à des salons professionnels / Présence dans les médias sociaux
- Avenir de la construction de fours
 - Réforme de la formation initiale : élaboration du concept d'information et de formation (CIF) / audition nationale / circuit CCT et décrete
- Quality-Label / Offensive des membres – «Tout feu, tout flamme pour l'avenir»
 - «feusuisse-Quality-Label» – Instruments de communication

Restaurant hôtel Froburg:

Un aperçu des préparatifs opérationnels pour la réouverture du restaurant hôtel Froburg en mai 2023.

Mutations:

Pris connaissance et adopté les mutations de membres.

Corsin Farrér, directeur feusuisse

Loi révisée sur la protection des données au 1er septembre 2023

Toutes les entreprises en Suisse doivent se préparer à la nouvelle loi sur la protection des données (nLPD), qui sera mise en œuvre le 1er septembre 2023. Cela a des conséquences importantes pour les entreprises qui font des affaires dans l'espace européen. Pour ces entreprises qui ne se sont pas encore adaptées au règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE de 2018, le passage aux dispositions de la nouvelle loi suisse prendra du temps et nécessitera le soutien de personnes ayant des connaissances juridiques et techniques dans le domaine de la protection des données.

La révision de la loi suisse sur la protection des données a pour but de recenser correctement les données traitées dans le cadre des activités de l'entreprise et d'analyser les risques. Plus une entreprise traite de données ou plus ces données sont sensibles (par exemple en matière de religion, de santé, de poursuites judiciaires, etc.) plus les exigences sont élevées.

Exemple : une entreprise de construction de poêles emploie cinq personnes et exécute des commandes en Suisse pour des clients privés et dans le domaine de la construction. Quelles données une telle entreprise collecte-t-elle ?

- Adresses et chiffres d'affaires des clients
- Adresses des clients potentiels et intéressés
- Adresses de fournisseurs de toutes sortes
- Données de sponsors
- Données d'entreprises de sous-traitants potentiels
- Données personnelles des collaborateurs
- Données via les canaux de médias sociaux ou le propre site Internet (p. ex. newsletter ou autres)

Chaque entreprise est désormais tenue de déterminer et de définir la manière dont ces données sont collectées, organisées, stockées, gérées, utilisées et supprimées.

Les fournisseurs, qui en Suisse sont principalement des grossistes, doivent en outre tenir compte du fait qu'ils travaillent avec des entreprises de l'UE. Des prescriptions plus strictes doivent être respectées à cet égard. Pour ces entreprises, il est recommandé de demander un conseil juridique.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a élaboré une liste de contrôle simple. Toute entreprise qui étudie cette liste de contrôle et peut répondre à toutes les questions est, dans la plupart des cas, déjà bien positionnée. Voici les 12 commandements du SECO:

1. vérifier et modifier les déclarations de confidentialité (site web, contrats, contenu publicitaire, etc.)
2. établir (ou modifier) des directives pour le traitement des données au sein de l'entreprise)

3. établir un registre des traitements de données (exception faite pour les entreprises de moins de 250 employés, à condition qu'il n'y ait pas de risque élevé d'atteinte à la personnalité)
4. élaborer une procédure pour répondre rapidement aux demandes des personnes concernées (p. ex. demandes d'accès ou d'effacement de données)
5. mettre en place une procédure de notification des violations de la protection des données
6. mettre en place un processus d'analyse d'impact sur la protection des données, nécessaire lorsque le traitement des données présente un risque élevé (par exemple en cas de surveillance systématique de vastes zones de l'espace public).
7. analyser les contrats avec les sous-traitants afin de vérifier que la sécurité des données est assurée et ajouter des clauses appropriées (notamment en ce qui concerne la notification de toute violation de la protection des données)
8. veiller à ce que toutes les données à caractère personnel soient effacées ou rendues anonymes (dès qu'elles ne sont plus nécessaires à la finalité qui a justifié leur traitement)
9. vérifier les pays vers lesquels les données sont transférées, y compris pour un simple stockage dans le nuage (ces pays doivent figurer sur une liste établie par le Conseil fédéral). Si ce n'est pas le cas, des exigences plus strictes s'appliquent).
10. Garantir la sécurité des données par des mesures techniques et organisationnelles appropriées.
11. garantir la remise des données dans un format électronique (en cas de traitement automatisé des données et notamment en relation avec la conclusion ou l'exécution d'un contrat).
12. désigner un conseiller à la protection des données et publier ses coordonnées (il est recommandé d'annoncer cette personne au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence [PFDP]).

Pour les entreprises classiques de la branche feusuisse, les questions 1, 2, 7, 8, 10 sont particulièrement importantes. Les autres points concernent plutôt les grandes entreprises ou celles qui travaillent avec des données sensibles.

Afin de faciliter cette procédure pour les PME de la branche feusuisse, feusuisse mettra à disposition de ses membres des aides pratiques à la mise en œuvre jusqu'au 1er septembre 2023. Chaque membre les recevra gratuitement. Chaque entreprise pourra ainsi se conformer facilement aux exigences légales. Pour les grandes entreprises, les fournisseurs ou ceux qui entretiennent des relations d'affaires internationales, feusuisse peut mettre à disposition des avocats pour des conseils individuels.

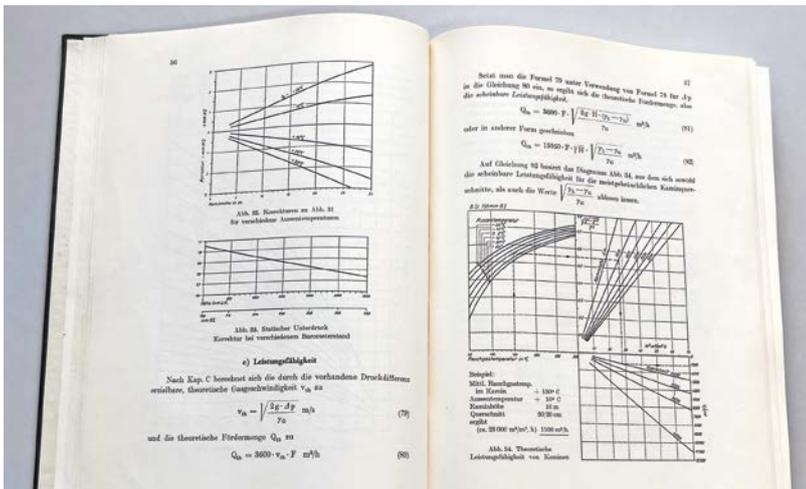
Corsin Farrér, directeur feusuisse

DE L'ARCHIVE

Bienvenue dans la bibliothèque de feusuisse

Les archives sont publiées dans le «fachmagazin 2.23» Bibliothèque des poëliers Froburg. Une vaste bibliothèque a été créée au château de Froburg. On y trouve on y trouve des trésors comme par exemple: «Technisches Handbuch des Hausbrandes von Ing. W. Häusler (Jg. 1950)». Les livres peuvent être remis sur demande (demandes sous info@feusuisse.ch).

TEXTE ET PHOTOS: CORSIN FARRÉR



ASSEMBLEE DES MEMBRES ET JOURNEES TECHNIQUES

Les choses sont en place

La double manifestation assemblée des membres/journées techniques feusuisse a eu lieu les 13 et 14 avril au Campus Sursee. Erich Hänni a été élu pour succéder au président Christoph Rutschmann, qui a démissionné en février. Philippe Noth remplace Thomas Fritschi au sein de l'administration. Le directeur Corsin Farrér a présenté des faits et des chiffres qui montrent que l'association est tournée vers l'avenir.

TEXTE: JIL LÜSCHER, PHOTOS: PD

« La branche est en mouvement et l'ampleur de la demande du marché n'a probablement jamais été aussi grande que ce que nous vivons aujourd'hui » – Erich Hänni a appelé dans son discours de bienvenue les participants à l'assemblée des membres/au congrès professionnel à profiter de l'occasion : « Nous devons enthousiasmer les jeunes pour la profession. »

Une grosse affaire

Le directeur de feusuisse, Corsin Farrér, a pu présenter une fois de plus des comptes annuels positifs. Il a remercié les membres pour leur fidélité à l'association : « Vous, Mesdames et Messieurs, contribuez ainsi de manière déterminante à ce résultat annuel positif ». Corsin Farrér a expliqué les chiffres en prose et a cité les jalons de l'année 2022, qui sera riche en événements. Concrètement, il s'agit notamment de

- Le transfert de l'école professionnelle de Dagmersellen à Froburg et à Sursee.
- La réforme de la formation professionnelle, appelée « Avenir de la construction de fours ».
- La promotion de la relève et l'apprentissage de poêlier-fumiste avec les Swiss Skills en septembre à Berne comme point culminant.
- Solution de branche 68 – un projet commun avec Ramoneur Suisse -, un projet important pour renforcer l'autonomie de l'association.
- Offensive des membres – feusuisse a besoin de plus de membres. La mise en place d'un label de qualité a été bien accueillie.
- Révision des documents de l'état de la technique B – « nous sommes dans la dernière ligne droite ».
- Révision de la SPA A achevée.
- Faktenfeuer – communication dans le cadre des possibilités et un projet profitable.

Corsin Farrér a de nouveau présenté des chiffres positifs. ►





de gauche à droite: Corsin Farrér, Christian Manser, Michael Heusser, Colin Porret, Christoph Roth, Erich Hänni.

Corsin Farrér a parlé de la réforme de la formation professionnelle comme d'une très grosse affaire, liée à des coûts considérables, et a souligné que l'on était vraiment sur la bonne voie. Il a renvoyé à l'exposé du lendemain avec Mike Piller, Amira Künzli et Charles Ingold.



Ils ont informé de la réforme de la formation professionnelle : Mike Piller, Amira Künzli, Charles Ingold

Chiffres encourageants

Dans les comptes annuels, un léger bénéfice a été réalisé. Si l'on considère les différents domaines d'activité, le secteur associatif a clôturé sur un résultat positif, tandis que le secteur de la formation est dans les chiffres rouges. Corsin Farrér a mentionné les faibles charges de personnel et a comparé ce chiffre avec celui de 2016 : « Aujourd'hui, nous sommes con-

sidérablement plus efficace en route ». Dans ce contexte, les remerciements ont été adressés à l'équipe du secrétariat de feusuisse, notamment à Marlis Nützi, Amira Künzli, Arthur Kasper, Mike Piller et Peter Rüegg.

Dettes hypothécaire réduite de plus de la moitié

Du point de vue du bilan, Corsin Farrér a mentionné la baisse des liquidités par rapport à l'année précédente et a cité comme causes, entre autres, l'assainissement de l'installation de chauffage Froburg et le remboursement de l'hythèque : « Nous avons réduit la charge de la dette hypothécaire de plus de la moitié depuis 2016 ». En résumé, on peut dire, avec les mots du directeur, que l'association a bien géré ses affaires. Selon Corsin Farrér, le budget a été établi en conséquence – de manière réaliste et prudente. On ne travaille qu'avec des chiffres qui sont sûrs. L'objectif déclaré pour 2023 reste le même : boucler les comptes dans les chiffres noirs.

Honneurs

Ont été honorés :

- **Silvan Ulrich**, vice-champion d'Europe et champion suisse de construction de poêles.
- **Thomas Fritschi**, membre d'honneur (démissionnaire après 9 ans d'administration et de présidence de la CT Conduits de fumée en raison de la limitation de la durée de son mandat).

Démissions et retraits

- ***Christoph Roth** (TK Ofen- & Cheminéebau)
- ***Albert Juon** (TK Ofen- & Cheminéebau)
- ***Colin Porret** (B&Q-Kommission Ofenbauer/in EFZ)
- ***Colin Porret** (IFKF-ÜK Kommission Ofenbauer/in EFZ)
- ***Michael Heusser** (QS-Kommission HFP)
- ***Christian Manser** (QS-Kommission HFP)

* *Démissionnaire pour cause de limitation de la durée du mandat*

- ****Thomas Lechleitner** (Fachlehrer: seit 2011)
- ****Peter Marbach** (TK Abgasanlagen)

***Démission*

feuisse est responsable de A à Z de la formation des poêliers-fumistes par le biais de mandats de prestations. Les écoles ne peuvent être financées que s'il y a un certain nombre d'apprentis – s'en est suivi l'appel obligé du directeur : « La branche a besoin de relève, de personnel qualifié, formez des jeunes, nous vous soutiendrons ».

Tout d'un seul tenant

Corsin Farrer a donné des informations sur le projet de restaurant Froburg. Sous la direction de Mike Piller, un concept a été développé qui a convaincu le propriétaire de l'immeuble Froburg, la commune d'Olten, qu'une réouverture avec ce concept avait du sens. Ce sera chose faite fin mai. Mike Piller continuera à être responsable de la formation professionnelle chez feuisse, tout en assumant la direction stratégique du restaurant à hauteur de 20%. Aujourd'hui, des moyens finan-



Erich Hänni a été élu à l'unanimité président de feuisse

ciers sont perdus parce que l'hébergement, la restauration et le transport sont organisés de manière décentralisée lors des blocs de formation et des cours.

« Avec la reprise de l'entreprise de restauration et de logistique, cette valeur ajoutée restera chez nous à l'avenir », a expliqué Corsin Farrer. Coordonner l'offre d'une seule main, telle est la devise. « Nous voulons offrir aux partenaires un service de qualité sur place ». L'offre gastronomique doit également attirer les associations, les sociétés, les entreprises ou tout simplement les particuliers. « Parlez bien de ce restaurant et si vous avez un événement d'entreprise, vous trouverez de bons hôtes à Froburg ».

Le point de l'ordre du jour consacré aux hommages et aux adieux a également permis de prendre dignement congé du président démissionnaire Christoph Rutschmann. L'assemblée des membres a été suivie par le bloc des exposés du colloque.

Repenser le futur

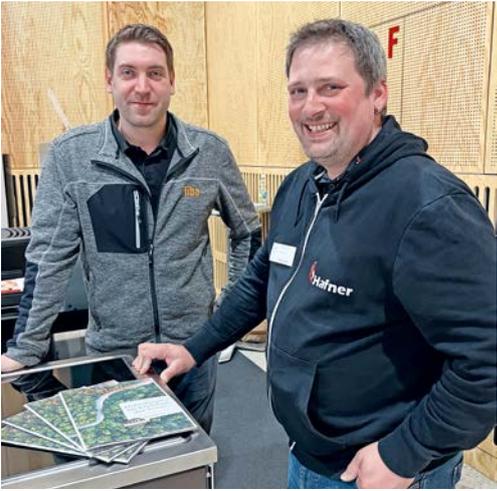
L'exposé du futurologue Gerdum Enders a suscité un grand intérêt. Sous le titre « Repenser l'avenir », il a enfoncé des portes ouvertes chez feuisse. Outre la présentation de produits nouvellement conçue, le programme du vendredi comprenait d'autres exposés passionnants, mais surtout informatifs.

Les 23 et 24 avril 2024 aura lieu l'assemblée des membres et la journée technique

◀ Christoph Rutschmann a été dignement remercié







ERICH HÄNNI, NOUVEAU PRÉSIDENT DE FEUSUISSE

Consolider l'indépendance

Erich Hänni veut relever les défis avec une structure allégée et une équipe performante – « c'est comme ça que je fonctionne ». Le nouveau président de feusuisse se voit comme le primus inter pares d'une association orientée vers l'avenir et qui fonctionne très bien.

TEXTE ET PHOTO: JIL LÜSCHER



Erich Hänni, félicitations pour votre élection à la présidence de feusuisse. Quelles ont été vos motivations pour vous présenter ?

e vous remercie de vos félicitations pour mon élection à un poste auquel je n'ai pas activement postulé. Après la démission surprise de Christoph Rutschmann de la présidence en février dernier, nous avons dû veiller à ce que l'association reste opérationnelle.

Lors de la réunion du 20 février, l'administration a décidé à l'unanimité de me confier la direction de l'association par intérim. – et je me suis mis à disposition.

Pourquoi par intérim ?

Tout d'abord parce que, comme vous le savez, les élections n'étaient à l'ordre du jour que de l'assemblée des membres ordinaire du 13 avril, et ensuite parce qu'il était important pour moi que nous discutions de la structure de l'administration de l'association. Je suis d'avis qu'en raison de la taille raisonnable de l'association, nous n'avons pas besoin d'une figure présidentielle. Agir avec une équipe légère et efficace me convient parfaitement, c'est ainsi que je fonctionne. Pouvoir adapter la structure de feusuisse à cette idée a été ma motivation pour m'engouffrer dans la brèche. Le bon fonctionnement du secrétariat et la collaboration constructive avec les collègues de l'administration m'ont conforté dans ma décision.

Quelle est votre foi dans la pérennité de l'association feusuisse ?

Cette croyance est très forte. Si je doutais de l'avenir prospère de feusuisse, je ne me serais pas déclaré prêt à intervenir et à partager la responsabilité avec mes collègues de l'administration. Au cours de l'histoire de feusuisse, il y a toujours eu des tentatives de lier l'existence de l'association à une fusion

avec une autre association. De mon point de vue, ce serait une mauvaise option pour notre branche, pour l'association et pour l'artisanat. L'autonomie que nous allons continuer à consolider est essentielle pour assurer un avenir prospère aux professions représentées par feusuisse.

Un autre point important, lié à la formation, est l'observation du marché : quels sont les produits nécessaires aujourd'hui ?

C'est en partie le poêle en faïence classique, mais c'est aussi l'installation de cheminée moderne qui brûle peut-être au gaz. La tâche de l'association est d'être proche du marché afin que nos jeunes professionnels soient formés de manière à pouvoir évoluer avec succès sur le marché de demain. Nous devons anticiper les changements, sinon nous risquons de disparaître tôt ou tard en tant que traditionalistes.

Lors de l'assemblée des membres, vous avez dit que vous n'étiez pas un homme de longs discours – faut-il quelque part dans l'association des mots clairs ?

Chez feusuisse, nous disposons d'une configuration sur laquelle nous pouvons nous appuyer. Il n'est donc pas nécessaire de parler clairement. Nous avons de nombreux projets, achevés ou en cours, qui font avancer l'association. Il suffit de penser à la révision complexe de la formation professionnelle, y compris les nouveaux moyens d'enseignement. Un certain nombre de choses se sont passées au cours des dernières années, et beaucoup d'autres sont en très bonne voie.

Regard dans la boule de cristal : à quoi ressemblera le métier de poêlier-fumiste dans 50 ans ?

Le feu restera un élément fascinant et je suis donc convaincu que la demande pour nos produits restera élevée. Dans notre monde numérisé, rapide et stressant, la nostalgie de l'archaïque ne va certainement pas s'estomper. S'asseoir devant un feu et observer les flammes a un effet relaxant. Le thème de l'indépendance a également pris une nouvelle signification.

Un membre fournisseur président d'une association d'artisans – est-ce un exercice de funambule ?

Je ne vois pas de conflit potentiel ici, au contraire, je vois plutôt des relations symbiotiques. Ma conviction est que les deux sont nécessaires – les entreprises artisanales et les fournisseurs. Si, en tant que fournisseur, je n'ai pas de client, c'est-à-dire d'artisan, qui aime vendre mes produits, les installer de manière professionnelle et à un niveau de qualité élevé, alors j'ai un problème. D'un autre côté, l'artisan a un problème s'il n'est pas livré avec des produits de qualité et attrayants avec lesquels il peut travailler. Nous devons corriger l'image encore partiellement présente d'un avantage excessif des fournisseurs par rapport à l'artisan.

C'est aussi un bénéfice pour l'association ... ?

Oui, en vertu du règlement révisé sur les cotisations, l'artisan économise de l'argent s'il tient compte des entreprises fournisseurs affiliés à l'association lors de ses achats. D'autre part, le fournisseur s'engage désormais à verser à l'association 1,5 pour cent du chiffre d'affaires généré selon ce modèle à titre de cotisation. Un engagement clair en faveur de l'association.

Où voyez-vous des défis ? Où avez-vous l'intention de mettre l'accent ?

Avec la conférence sur l'avenir et l'élaboration des lignes directrices, l'association s'est clairement positionnée dans son orientation stratégique, avec un plan que nous allons suivre. Le défi consistera à protéger cette situation des influences et des aspirations qui ne vont pas dans le sens de l'association. Nous allons nous atteler avec détermination aux tâches qui nous incombent actuellement. En ce qui concerne la question de l'accentuation: Dans nos activités, nous devons nous efforcer d'apporter une valeur ajoutée qui, en fin de compte, légitimera l'association. Je pense qu'il est essentiel que l'utilité d'une adhésion soit clairement identifiable, y compris pour les nouveaux membres potentiels.

Pouvez-vous concrétiser cette affirmation?

Nous devons fournir des prestations de haute qualité. Il est en outre important que nos prestations soient sollicitées. J'espère que nos membres s'impliqueront activement dans le travail de l'association. Fournir des services qui ne sont pas utilisés ou pris en compte peut être frustrant ?

Avez-vous un réseau politique ?

Je n'ai pas d'accès direct au Parlement. Rétrospectivement, nous n'avons jamais eu cela dans l'association dans la mesure attendue. Nous n'avons pas de lobby – c'est un fait. L'énergie du bois n'est plus représentée dans la stratégie énergétique 2050 de la Confédération depuis la votation de 2017. Notre association n'y est pour rien. Bien entendu, nous devons nous confronter au discours politique. Nous devons sans cesse envoyer des messages et promouvoir des développements qui servent à réduire la pollution par les substances nocives et les poussières fines, les possibilités techniques existent. Dans ce domaine, les fournisseurs de produits modernes et de haute qualité ont une

part de responsabilité, voire d'obligation. Je pense que les exigences à notre égard vont devenir encore plus strictes. Malgré toutes les innovations techniques, nous ne devons pas oublier le facteur humain : Notre tâche en tant qu'association est aussi de veiller, par des campagnes et des informations, à ce que les produits soient utilisés de manière professionnelle.

Un mot sur Erich Hänni, homme privé

Je suis directeur et copropriétaire de la société Attika Feuer AG. Même après 30 ans, ma motivation pour mon travail dans notre branche reste intacte. Je vis avec ma famille dans le canton de Zoug. Le ski fait partie de mes hobbies, sur la neige comme sur le lac de Zoug.



cheminées
Poujoulat

Votre spécialiste des systèmes
d'évacuation des fumées, de la maison
individuelle au projet industriel.



Poujoulat Switzerland SA

Route du Moulin 11, 3977 Granges (VS)

+41 24 473 50 00

info@poujoulat.ch | www.poujoulat.ch

PHILIPPE NOTH, NOUVEAU MEMBRE DE L'ADMINISTRATION FEUSUISSE

Un coeur partagé pour la construction de cheminées

Lors de l'assemblée des membres, Philippe Noth a été élu pour succéder à Thomas Fritschi au sein de l'administration de feusuisse. Le Romand veut exercer une influence fédératrice et donner à la construction de cheminées la «chaleur d'un nid».

TEXTE ET PHOTO: JIL LÜSCHER

Philippe Noth, félicitations pour votre élection à l'administration de feusuisse. Vous avez aspiré à cette fonction – quelle était votre motivation ?

Ma participation à l'association doit en premier lieu avoir un effet fédérateur. Grâce à mon bilinguisme, je me considère comme un binôme entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Je suis un lien entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. J'aspire à une harmonisation des mentalités, différentes à certains égards. Ceci dans le but de promouvoir et d'utiliser les synergies.

Dans votre cœur, une chambre bat pour la Suisse allemande et une autre pour la Suisse romande ... ?

Un cœur partagé – oui, on peut le dire sans crainte. Ma langue maternelle est l'allemand, mais comme j'ai grandi à Fribourg, je me suis surtout exprimée en français.

Je me sens très romand et, grâce à ma mentalité teintée de francophonie, j'espère pouvoir faire bouger les choses dans la partie francophone de la Suisse avec le soutien de feusuisse.

Vous représentez – statutairement parlant – la construction de cheminées. Y a-t-il beaucoup à faire dans ce domaine ?

Sur le plan professionnel, je travaille depuis quatre ans dans le secteur de la construction de cheminées. Mon approche des défis auxquels nous sommes confrontés est assez impartiale, ce que je considère comme un avantage. J'ai entendu dire qu'une partie de la construction de cheminées chez feusuisse manquait de la chaleur du nid. Nous allons tenter un rapprochement dans ce domaine, avec pour objectif que la construction

de cheminées se sente représentée. J'ai une bonne équipe en arrière-plan qui me soutiendra dans mes efforts, surtout pour les questions techniques et les clarifications.

Comment l'environnement évolue-t-il pour la construction de cheminées dans le cadre des discussions et des obligations en matière d'environnement ?

La construction de cheminées ne va certainement pas se simplifier à l'avenir, mais plutôt se complexifier. Le filtre à particules n'est pas le seul sujet sur lequel nous devons trouver des solutions pour que la construction de cheminées ne meure pas.

Avez-vous fixé des objectifs ? Par exemple, un degré d'organisation plus élevé de la construction de cheminées au sein de l'association.

Je vais d'abord voir en quoi consiste mon engagement en tant que membre de l'administration. Je vais m'intéresser à tout ce qu'implique le fait d'être membre de l'administration et aux exigences qui y sont liées. Comme je ne suis pas issu de la branche, je peux définir des objectifs d'un point de vue neutre et m'y atteler. L'un de ces objectifs est d'augmenter le degré d'organisation de la construction de cheminées. Nous verrons bien si cet objectif est prioritaire.

Voulez-vous mettre l'accent sur la Suisse romande en particulier ?

La frontière linguistique est un gros problème. L'association fait certes beaucoup pour la Suisse romande, mais en raison de cette frontière linguistique, tout n'y arrive pas toujours comme on le souhaiterait. Grâce à ma mentalité francophone – je me sens très romand – j'espère pouvoir faire bouger les choses dans la partie francophone de la Suisse avec le soutien de feusuisse. Je pense aussi à une présence accrue de représentants de l'association lors des différentes manifestations en Suisse romande.

D'un point de vue stratégique, votre parcours bilingue fait de vous la personne idéale ...

Lorsque je pose ma candidature pour une tâche, je m'y engage à 100 %. Comme je l'ai dit, je veux faire bouger les choses pour la Suisse romande au sein de feusuisse. Pour atteindre cet objectif, ma mentalité me sera certainement utile.

Un mot sur Philippe Noth, homme privé

Je me définis comme une personne qui a les pieds sur terre et qui est proche de la nature. J'aime faire des randonnées et je suis souvent dehors avec mes deux chiens (Carne Corso et Continental Bulldog).

Joker – que souhaitez-vous encore nous dire?

Je vais essayer de développer le travail engagé de mon prédécesseur, Thomas Fritschi, dans les questions techniques spécialisées. Le soutien de l'équipe de feusuisse est important pour moi.

Et on vous verra plus souvent à la Froburg, peut-être aussi pour un bon repas et un bon verre de vin dans le nouveau restaurant?

Comme nous organisons toujours des manifestations et des réunions de l'association je serai de toute façon de plus en plus présent à Froburg.

**Philippe Noth****Domicile:** Nax VS**Profession:** Directeur Chemitube**Age:** 45**Profession apprise:** Dessinateur électricien**Loisirs:** nature/randonnée/chiens





DE L'ACTIVITE DU CENTRE DE CONSEIL TECHNIQUE

Questions sur la sécurité incendie

Le centre de conseil technique de feusuisse reçoit quotidiennement des questions dans le domaine de la protection incendie. Elles proviennent souvent de poêliers-fumistes de l'association, mais les planificateurs et les responsables de la protection incendie sont également heureux de pouvoir s'adresser à ce service. Il s'agit d'épaisseurs d'isolation et de distances minimales exigées pour les foyers d'habitation et les conduits de fumée.

TEXTE ET IMAGES : ARTHUR KASPER

Protection contre l'incendie avec des isolants de substitution

La protection incendie se compose de deux plaques de 4 cm d'épaisseur en silicate de calcium. Cette opinion est largement répandue et elle peut être appliquée ainsi dans de nombreux cas. Mais il existe aussi des situations où cette épaisseur d'isolation n'est pas suffisante. Prenons l'exemple d'un insert de combustion testé selon la norme EN 13229 par un fabricant reconnu en Europe. L'appareil doit être construit devant un mur combustible en tant qu'installation d'accumulation.

Spécifications pour la construction du mur derrière l'insert de combustion

	Hersteller	VKF WTA 24-15	VKF-Erläuterungen 103-15	STP B
Vormauerung	10 cm	Keine Angaben	6 cm	6 cm
Dämmung	16 cm	Keine Angaben	Gemäss Hersteller	Gemäss Hersteller
Geräteabstand zur Dämmung	10 cm	Keine Angaben	Gemäss Hersteller	Keine Angaben
Erf. Mindestquerschnitt Luftgitter	1200 / 1400 cm ²	Keine Angaben	Keine Angaben	Keine Angaben

Si l'on veut utiliser un isolant de substitution dans ce cas, l'épaisseur de l'isolant de substitution est de 14 cm. 8 cm d'isolant de remplacement sont ici insuffisants. Les 14 cm d'isolant de remplacement remplacent la maçonnerie de 10 cm et l'isolation de 16 cm selon les indications du fabricant. La distance de 10 cm entre les appareils doit cependant toujours être respectée. La distance entre l'insert du foyer et le mur combustible se réduit de 36 cm à 24 cm avec l'isolant de remplacement. Avec ces indications, le poëlier-fumiste se lance dans la planification et la réalisation de l'installation et est sûr d'avoir tout fait correctement.

Installation à accumulation ou à air chaud ?

A première vue, c'est bien le cas, mais comme d'habitude, le diable se cache dans les détails. Dans le tableau récapitulatif, la

ligne inférieure indique 1200/1400 cm² pour la section minimale requise pour la circulation et l'amenée d'air. Les épaisseurs d'isolation et les distances indiquées par le fabricant sont celles d'une installation à air chaud. Il ne donne aucune indication sur ce qui doit être respecté lorsque l'insert de combustion est monté comme installation d'accumulation. On lit souvent dans les instructions de montage la remarque suivante : «Pour les installations fermées, il faut veiller à ce que la surface de rayonnement soit suffisamment grande». Certains fabricants donnent également des indications à ce sujet. Quelle devrait être la taille de la surface active dans notre exemple ? Dans la norme STP B, la taille minimale de la surface active est fixée à 2,5 m². Mais ces 2,5 m² sont-ils suffisants pour mon installation ? Le foyer a une puissance thermique de 10 kW. Environ 50 % de cette puissance est fournie directement par la vitre (indication du fabricant). Les 50 % restants doivent être évacués par la surface de rayonnement. Dans notre exemple, cela représente 5 kW sur au moins 2,5 m² de surface active. Cela donne une puissance surfacique de 2 kW/m² pour 2,5 m². Est-ce beaucoup ou peu ? Comme comparaison, on peut prendre l'enveloppe extérieure maçonnée d'un poêle à accumulation. On part ici d'une puissance d'environ 550 W/m² pour une température de surface d'environ 65°C. Cela signifierait que dans notre exemple, la surface active est beaucoup trop petite. Elle devrait être quatre fois plus grande pour que la puissance puisse être dissipée de la même manière que dans un poêle à accumulation maçonné. Si l'installation est montée dans un environnement non inflammable, le calcul effectué dans l'exemple n'est certainement pas aussi pertinent que dans un environnement inflammable.

Tirage de liaison du four au satellite

Dans ce cas, il y avait une distance trop faible entre le tirant d'assemblage et la poutre dans le plafond en bois. La construction telle qu'elle est exigée dans le STP B, point 7.3.1, ne

pouvait pas être réalisée. Le constructeur de poêles a décidé de remplacer la construction exigée par du silicate de calcium. Des plaques de 2×4 cm d'épaisseur ont été installées. Lors de la pose des plaques, on n'a pas veillé à ce qu'elles recouvrent les joints. L'épaisseur trop faible de l'isolation et la formation d'un petit joint continu ont permis à la chaleur de s'écouler du joint vers la poutre en bois, ce qui a provoqué un incendie.

Sicherheitsabstand nach hinten 0 cm

Pour les foyers domestiques, il existe des produits finis dont la déclaration de performance indique une distance de sécurité de 0 cm à l'arrière pour les matériaux combustibles. Cela permet le montage devant un mur en bois sans maçonnerie ni isolation. L'appareil peut être glissé contre le mur. Dans cette construction,

il ne faut toutefois pas oublier que le tuyau de fumée fait également partie de l'installation. Si un raccordement au plafond est réalisé, la distance entre le tuyau de fumée et le mur en bois doit respecter les 20 cm exigés. La tubulure de sortie supérieure est définie par l'appareil. Or, celle-ci n'a souvent pas la distance de sécurité de 20 cm requise.

La solution consiste à installer des tuyaux de fumée isolés ou à installer une protection contre le rayonnement ou une ventilation par l'arrière. Il convient de déterminer si ces mesures conviennent au client avant la vente et le montage. Ces foyers d'habitation peuvent souvent être raccordés par un raccordement mural invisible. Cette option est bien accueillie par la clientèle, car le raccordement du tube de fumée n'est pas visible. Pour ce raccordement également, il faut veiller à ce que le tube de raccordement (T400) ait une distance de sécurité de 20 cm. La traversée murale ne doit pas seulement respecter la distance de sécurité par rapport à la traversée murale. Elle doit également tenir compte de la distance de sécurité de 20 cm au niveau du tuyau de fumée. La distance de sécurité au niveau du conduit de fumée est généralement plus grande que la distance requise pour la traversée murale.

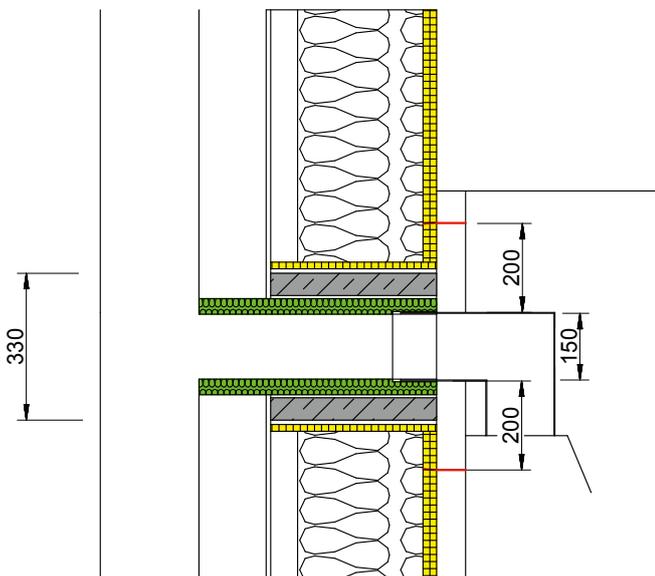


Bild Nr. 1

Dans la zone de la traversée murale, la distance de sécurité requise est respectée avec le système d'évacuation des fumées et la gaine. Le conduit de fumée T400 nécessite une distance de sécurité de 20 cm (ligne rouge), cette distance de protection incendie n'est pas respectée. Le revêtement mural intérieur n'est pas résistant à la chaleur permanente avec les plaques de plâtre utilisées. L'isolation située derrière n'est pas suffisamment protégée. La protection incendie requise n'est pas assurée avec ce raccordement.

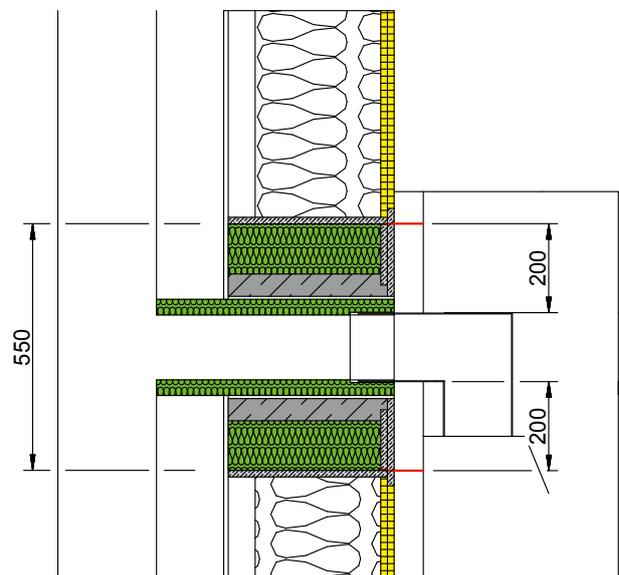


Bild Nr. 2

La construction de base de la traversée murale est identique à celle de la figure n° 1. Une isolation continue supplémentaire est installée autour de la gaine, qui correspond à la distance de protection incendie exigée par rapport au conduit de fumée. L'isolation doit correspondre à la matérialisation exigée par les prescriptions de protection incendie. Le revêtement mural intérieur est réalisé dans la zone de la distance de protection incendie requise avec des matériaux RF1 résistant à la chaleur permanente, par exemple des panneaux coupe-feu. Cette construction répond à l'exigence de protection contre l'incendie.